



## Travaux réalisés et en cours

### Avancée des travaux Enedis à La Gaudière

Pour rappel il s'agissait de renouveler les réseaux basse tension dans les rues suivantes :

- Avenue Pierre Peineau
- Rue de Montmorency
- Impasse du Cardinal
- Impasse des Baunes
- Impasse de Soubises
- Impasse des Ruelettes.



Le chantier mené par Enedis a démarré à la mi juin et s'est poursuivi pendant les vacances : c'est la pose de près de 1000 mètres de réseau basse tension avec la reprise de branchement électrique de 40 habitations.

### Elagage

Sur le chemin rural (derrière le château), élagage et entretien de 43 hêtres. Malheureusement sur cette très belle allée, 6 arbres n'ont pas pu être sauvés, ils ont été mis en sécurité.

**Coût de l'opération 12 132 € TTC.**



### Travaux au lavoir

La restauration et la mise en valeur du patrimoine rural avec la réfection du lavoir et de son pèdiluve rue de la Comté et du portail d'entrée du stade ont débuté le 5 septembre et devraient se terminer fin novembre.

Ce projet a fait l'objet d'un marché public, 4 lots ont été attribués :

Ferronnerie : entreprise ATMS de Berneuil en Bray (60) ;

Maçonnerie, pavage et serrurerie : entreprise De Pinho d'Us (95) ;

Charpente/Couverture : entreprise Flux de Marines (95) ;

Eclairage : entreprise FB Renovation de Chaussy (95).

Il a malheureusement été découvert une mauvaise surprise lors de la dépose de la couverture et du piochage du mur, à savoir que la partie de la charpente qui était fixée sur ce mur était totalement dégradée.

Ces travaux supplémentaires de plus de 7 000 € n'étaient pas prévus.

**Le coût total de l'opération est d'environ 150 000 €, il sera communiqué avec précision après la fin du chantier.**



### Superette

Installation d'un groupe d'extraction dans le local technique pour un **budget de 2 027,14 € TTC.**

Travaux réalisés en juillet.

### Stade

Deux opérations ont été réalisées

> **Restauration du portail d'entrée au stade**

Reprise des deux piliers et du portail, les travaux sont terminés.

**Coût total de l'opération : 7 440 € TTC.**



### > Aire de jeux pour enfants

Remise en état et mise en conformité des jeux pour le tapis volant, le train, la balançoire, le jeu sur ressort lapin, le jeu écoreuil.

**Coût total de l'opération : 6 751,27 €TTC.**



### Ecole

Désembouage des radiateurs des écoles pour un **budget de 8 586,70 €TTC.** Travaux réalisés en juillet.

Réfection de la toiture du préau de l'école primaire.

**Travaux réalisés cet été pendant les congés scolaires pour un budget de 60 406,53 €TTC.**



### Appartement communal

Réfection et isolation de l'appartement F4 dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie (rue Beaudouin).

**Coût des travaux : 49 545,69 €TTC.**

Livraison fin octobre.



### Convention pour remplacement et ajout sur l'implantation de la signalétique locale de la commune de Vigny (95)

La mairie a signé avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français une convention pour de nouvelles implantations et le remplacement de la signalétique locale.

**Coût de l'opération 8 359,20 €TTC.**

**Prise en charge par le Parc Naturel du Vexin, que nous remercions de 70%, soit 5 851,44 €TTC.**

**Reste à charge pour la commune 30%, soit 2 507,76 €TTC.**



### Acquisition d'une parcelle

Sur proposition de Monsieur le maire, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle sise rue de la Vielle Côte cadastrée section AC n°202 de 349 m<sup>2</sup> issue d'une division de la parcelle n°24.

Le projet est d'aménager un stationnement paysager public afin de pallier à un manque de stationnement, ainsi que pour les personnes se rendant à la superette.

**Coût d'acquisition de la parcelle 132 000 €.**

### Installation estivale des gens du voyage



La commune a encore subi 3 installations successives des gens du voyage cet été.

- Deux installations ont eu lieu successivement le 11 juin et le 16 juillet sur la coulée verte sur des parcelles privées (derrière les entreprises de la Croix Jacquobot)

- La troisième installation s'est faite au stade municipal du 29 juillet au 24 août 2023;

Sur la coulée verte, nous remercions tout d'abord Monsieur Franck Mahé, agriculteur, qui est intervenu pour retourner la terre afin d'éviter dans la mesure du possible une nouvelle installation. Parallèlement une réflexion est en cours avec les entreprises propriétaires de ces parcelles.

S'agissant de l'installation au stade municipal, les gens du voyage ont pénétré en toute illégalité en cassant le portail du bas (chemin de la route de Longuesse) ainsi que les blocs en béton qui protégeaient l'accès.

**Coût du remplacement du portail : 7 392 €TTC.**

**Achat de nouveaux plots en béton : 4 388 €TTC.**

Sans compter, le branchement illégal et sauvage pour l'électricité et l'eau, ainsi que la collecte supplémentaire qu'il a fallu mettre en place avec le SMIRTOM pour les ordures ménagères.

La commune avait bien entendu portée plainte en demandant l'expulsion auprès de la préfecture, sachant d'une part que les procédures sont longues et d'autre part que les gens du voyage utilisent toutes les voies de recours possibles pour suspendre ou retarder l'expulsion.

La municipalité exprime son ras-le-bol devant ces situations qu'elle subit, rappelant par ailleurs que tous les frais sont à la charge de la collectivité donc du contribuable, et qu'elle préférerait mettre l'argent ailleurs.

### Ce qu'il faut savoir

**La loi sur le droit au logement dite Loi Besson oblige les communes de plus de 5 000 habitants à prévoir des «conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet».**